

A présent que les concours du Conservatoire sont jugés, que les récompenses sont distribuées et que les lauréats se reposent de leurs fatigues et de leurs émotions, il peut être instructif de rappeler quel projet de réforme il a été question un moment d'appliquer à l'enseignement en usage dans notre école de musique et de déclamation. Car on n'ignore pas, sans doute, que le programme des études du Conservatoire a failli être réformé. Une commission a été nommée, en vue d'examiner les modifications à apporter au règlement. Ce n'était pas une commission pour rire, croyez-le bien: elle s'est réunie, elle a siégé et consciencieusement discuté point à point les questions en litige. Si même il faut en croire les échos qui nous sont parvenus de ces séances, certaines auraient été assez orageuses et l'on s'y serait dit quelques bonnes petites vérités. Ces labeurs et cette agitation auront d'ailleurs été parfaitement inutiles, puisque les transformations anodines qui, à la suite de ces délibérations, avaient été jugées nécessaires, ne seront pas même exécutées. Cette fois encore, nous en aurons été quittes pour la peur.

Ceci est du reste déjà de l'histoire ancienne, puisque la formation de cette commission remonte à plus d'un an et que le résultat de ses votes a été publié il y a quelques mois. Ce qui est plus récent, c'est la nouvelle du maintien de l'ancien état de choses que l'on s'était // 624 // efforcé de rajeunir. On pouvait croire en effet que les décisions des réformateurs du Conservatoire seraient respectées dès la prochaine réouverture des classes. Nous avons dernièrement appris qu'il n'en serait rien. Qu'on n'aille pas croire toutefois qu'il s'agisse là d'une aimable comédie adroitement jouée pour donner un semblant de satisfaction aux mécontentements provoqués annuellement dans la presse par les concours. En supposant même qu'on eût, dès la rentrée, mis à exécution le nouveau règlement et obtempéré aux votes de la commission, en supprimant les classes préparatoires de piano et en ouvrant une classe d'alto et une de saxophone, il n'est que trop certain qu'on n'eût pas réussi de la sorte à faire taire ces périodiques récriminations. Mais alors, dira-t-on, pourquoi ne pas réaliser ces projets? Ne fallait-il pas que les membres de la commission de réforme fussent impérieusement convaincus de leur efficacité pour voter des transformations qu'ils savaient ne devoir satisfaire aucun des adversaires de l'enseignement du Conservatoire? Par cela même que de telles mesures auraient paru à ceux-ci dérisoires, ne fallait-il pas que ceux qui les avaient édictées en eussent reconnu la nécessité absolue, leur réalisation ne pouvant passer pour un gage accordé aux critiques malveillantes des détracteurs de l'ancien plan d'études? L'administration des beaux-arts aurait été sans doute disposée à tenir compte d'aussi bonnes raisons si l'insuffisance du budget du Conservatoire l'avait permis, car c'est, hélas! le motif, le prosaïque motif pour lequel on a dû s'en tenir là. Les membres de la commission chargée de reviser le programme des études du Conservatoire ont vu accueillir les résultats de leurs travaux par une fin de non-recevoir motivée par le manque de fonds. S'ils avaient leur réforme à cœur, ils pourront éprouver combien Villon pensait juste en écrivant:

Faulte d'argent c'est grand douleur!

Nous avons donc la perspective d'entendre pendant longtemps encore les habituelles doléances sur la mau- // 625 // -vaise [mauvaise] organisation du Conservatoire. Un aussi timide essai de réforme n'ayant pu aboutir, qu'en sera-t-il, en effet, des projets de renouvellement de fond en comble proposés par l'un et par l'autre? Ils sont d'ores et déjà classés parmi les irréalisables utopies. Et vraiment y a-t-il de quoi s'en lamenter? On se plaint que les élèves tragédiens et comédiens soient obligés de déclamer du Corneille et du Molière, pendant que dans le voisinage fonctionnent les classes de clarinette ou de cornet à piston. Mais qui prouve à ceux qui réclament à grands cris la séparation des deux arts, que nos futurs tragédiens ou comédiens ne soient pas, une fois chez eux, troublés dans leurs travaux par des pianos voisins, des trombones ou des cors de chasse? En réalité ce sont eux les moins à plaindre. D'abord, leur classe est assez isolée pour que très peu de bruit arrive jusqu'à eux, et nous nous souvenons fort bien qu'au temps où nous étions élève d'harmonie au Conservatoire, il nous arrivait souvent de travailler au milieu d'un *concert* bien autrement assourdissant que celui dont peuvent se plaindre les comédiens. Et c'était pourtant de musique qu'il s'agissait, ce qui, en pareil cas, est plus malaisé, on peut nous en croire. Il y a d'ailleurs fort longtemps déjà que la reconstruction des bâtiments du Conservatoire est projetée; mais il est bien probable que de nombreuses générations d'élèves devront s'accommoder tant bien que mal des locaux existants, si peu pratiquement aménagés qu'ils puissent être.

Sur ce point de l'inconfort des voisinages, la question se relie à celle de la reconstruction de l'édifice: nous pensons qu'il est inutile d'en parler. Le second et le plus grave des défauts que l'on reproche au Conservatoire, c'est la routine qui préside à l'organisation des concours publics. Il y a longtemps déjà que ces concours devraient avoir lieu, non plus dans la petite salle de la rue Bergère, mais dans un des théâtres subventionnés auxquels se destinent les concurrents, soit à l'Opéra, soit à l'Opéra-Comique; il nous paraît extrêmement logique et même pratique que // 626 // ces concours se fassent en costume et soient accompagnés, non plus avec un piano, mais avec un orchestre qu'il serait aisé de recruter gratuitement dans les classes instrumentales. Des traditions surannées avec lesquelles il est grand temps de rompre, peuvent seules mettre obstacle à la réalisation d'un tel projet.

Cela dit, nous reconnâtons sans difficulté que toutes les autres exigences dont on fait preuve vis-à-vis du Conservatoire nous semblent déraisonnables. De quoi s'agit-il en somme? D'apprendre leur métier à de futurs exécutants, car c'est à cela surtout que le Conservatoire est destiné; si l'on y professe en certains cas un respect exagéré pour des traditions que beaucoup qualifient de routine, c'est aux élèves doués d'une personnalité quelconque à faire preuve d'initiative en rompant avec elles. C'est même là un genre d'exercice nullement à dédaigner pour ceux qui aiment à éprouver leur sens critique; un enseignement absolument parfait les priverait de ce plaisir et multiplierait par contre le nombre des artistes médiocres voués aux moutonnières soumissions, quelle que soit la règle imposée. Dieu sait pourtant en quelle inquiétante proportion on les compte déjà! Du jour où l'enseignement du Conservatoire serait selon les

vœux des réformateurs subversifs, ces médiocres n'auraient plus d'excuse. La plus élémentaire charité commande de les laisser bénéficier d'un semblant de justification. Quant aux autres, ils sauront parfaitement accommoder à leur tempérament un enseignement parfois empirique, dès qu'ils auront reconnu par eux-mêmes ce qu'il convient d'en prendre et ce qu'il faut en laisser.

Nous ne croyons pas qu'un plan d'études, combiné aussi intelligemment qu'on le voudra, puisse susciter un artiste de plus. Le véritable artiste doit se former lui-même et être son propre éducateur. Il suffit que l'enseignement qu'on lui donne lui fournisse une indication, un point de départ. C'est pourquoi nous pensons que les résultats d'une refonte complète du programme adopté au Conservatoire pourraient bien désillusionner ceux qui en attendent monts et merveilles. // 627 // Des artistes supérieurs se sont formés avec les moyens d'éducation incriminés. A côté d'eux, des nullités se sont produites, auxquelles on avait inculqué les mêmes principes. La cause du mal ne tient donc pas tant à la valeur de ces principes qu'à la manière dont les élèves se les approprient et les assimilent à leurs propres facultés. Et si cela est vrai pour les classes d'exécutants, à plus forte raison l'est-ce pour les classes d'harmonie et de composition. On ne prend pas garde, dans les critiques que l'on formule contre tel ou tel mode d'enseignement, que l'excellence ou l'infériorité de ses effets ne dépend pas uniquement du plus ou moins de valeur qu'il peut avoir en soi. En réalité, le principe d'éducation n'est ici qu'un des facteurs du résultat final. L'autre facteur, c'est la réceptivité de l'élève, son plus ou moins d'ouverture d'esprit, et surtout, avant tout, l'étendue de ses dons naturels. Là où ils font défaut, il faut bien convenir que les meilleures méthodes demeurent impuissantes. En même temps que l'on reviserait celles qui sont l'objet de blâmes aussi souvent répétés, il faudrait donc s'engager, pour rendre la réforme efficace, à trouver des élèves organisés pour en profiter aussi complètement que possible. Ce serait peut-être moins facile.

Est-ce à dire que nous ne trouvions rien à reprendre dans la manière dont l'enseignement est pratiqué au Conservatoire? Non certes. Il en faudrait rajeunir bien des traditions, modifier bien des détails, pour qu'il fût selon nos souhaits. Entre autres choses, il est à regretter que les forces vives dont dispose l'établissement, restent sans emploi et ne soient pas utilisées en vue d'une besogne artistique. Il y a quelques années encore, les classes d'ensemble, vocale et instrumentale, en se réunissant, permettaient au public d'assister à de fort intéressantes séances. Ces classes sont à présent supprimées. Pourquoi? C'était le seul moyen dont on disposât pour permettre aux élèves des différentes catégories de prendre contact entre eux, et de sortir par un commun effort de l'isolement où leur spécialité les tient durant le restant de l'année. En multi- // 628 // -pliant [multipliant] ces séances, on eût certainement obtenu des résultats excellents; il est très fâcheux qu'on ne l'ait pas compris. En se transportant sur un théâtre convenablement agencé, orchestre, chœurs et soli eussent pu fournir les éléments de représentations d'œuvres classiques aujourd'hui délaissées qu'il leur eût été profitable d'étudier et qui auraient attiré assez d'auditeurs pour

couvrir les frais qu'aurait pu occasionner la mise en scène. Les élèves de composition les plus avancés auraient pu prendre une part directe à ces exécutions, et on eût peut-être découvert là plus d'une vocation de chef d'orchestre à laquelle ne manquait qu'une occasion de s'affirmer. Mais nous sommes encore bien loin de cela! Et pourtant il n'y aurait rien à changer au règlement actuel pour en être au moins un peu plus près.

Mais quoi! les classes élémentaires de piano, un moment menacées, continueront à fournir des sujets aux classes supérieures de piano longtemps encore. On ne jouera pas de saxophone au concours d'instruments à vent, ni d'alto au concours d'instruments à cordes, bien que l'alto soit un instrument beaucoup plus utile, beaucoup plus noble et beaucoup plus musical que, par exemple, l'odieux cornet à piston, cher aux guinguettes et aux musiques militaires, lequel est cependant un instrument officiel jouissant d'une classe et prenant part au concours. Nous croyons bien pourtant qu'il y a quarante ans, Berlioz réclamait déjà la création de cette fameuse classe d'alto, «l'alto, disait-il, étant généralement pratiqué par le rebut des violonistes». Au train dont vont les choses, il faudra bien encore quarante ans pour qu'on se décide à une si audacieuse innovation.

LA REVUE HEBDOMADAIRE, 26 août 1893, pp. 623-628.

Journal Title: LA REVUE HEBDOMADAIRE

Journal Subtitle: Romans – Histoire – Voyages

Day of Week: Saturday

Calendar Date: 26 AOÛT 1893

Printed Date Correct: Yes

Volume Number: TOME XV

Year: 2^e ANNÉE

Pagination: 623 à 628

Issue: Livraison du 26 août 1893

Title of Article: CHRONIQUE MUSICALE

Subtitle of Article: PROJETS AVORTÉS

Signature: Paul Dukas

Layout: Internal main text